

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2021.00053
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25/01/2021

Politique	-	Dossier n°	CM-000347
Commission	Espace publics (tranquillité, voirie, circulation, propreté) - Espaces verts - Événementiel		
Direction en charge	Cadre de vie		
Objet	Forêt communale - Demande de distraction du régime forestier de parcelles situées sur les communes de Saint-Etienne et de Tarentaise - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **18/01/2021**

Compte rendu affiché le : **26/01/2021**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIEMI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Georges HALLARY, Mme Delphine JUSSELME, Mme Diarra KANE, M. Samy KEFI-JEROME, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

Absents-Excusés

M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Charles DALLARA

Secrétaire de séance

Mme Laura CINIEMI

■ **Rappel et références**

Depuis le XIXème siècle, la Ville de Saint-Etienne mène une politique de gestion forestière dont l'objectif principal est la protection de la ressource en eau sur la vallée du Furan. Ainsi, elle a acquis, au fil des années et des opportunités, sur le massif du Grand Bois, 780 hectares de forêt.

L'article L211-1 du Code Forestier prévoit que l'ensemble des bois et forêts appartenant aux collectivités territoriales, dès lors qu'ils sont susceptibles d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution, relèvent du régime forestier. Par conséquent, au vu de sa surface, la forêt communale de Saint-Etienne relève bien du régime forestier et est gérée durablement par l'Office National des Forêts (ONF).

■ **Motivation et opportunité**

Les parcelles listées ci-dessous sont des propriétés de la Ville de Saint-Etienne relevant actuellement du régime forestier. Or, ces parcelles situées sur la commune de Tarentaise sont

agricoles, et celles sur la commune de Saint-Etienne jouent un rôle dans le cadre de la préservation contre les inondations (piège à embâcle) :

Les parcelles agricoles hors Périmètre protection rapproché (PPR) :

Tarentaise	Section A	Parcelle 566	0,34 ha
Tarentaise	Section A	Parcelle 567	0,26 ha
Tarentaise	Section A	Parcelle 1928	6,85 ha

Le piège à embâcle :

Saint-Etienne	Section IX	Parcelle 22	0,0209 ha
Saint-Etienne	Section IX	Parcelle 23	0,6654 ha
Saint-Etienne	Section IX	Parcelle 24	0,0428 ha
Saint-Etienne	Section IX	Parcelle 25	0,2346 ha

La parcelle visée ci-dessous, située sur Salvaris, a été cédée au Département de la Loire dans le cadre de l'espace naturel sensible, et n'est plus propriété de la Ville.

Saint-Etienne	Section 190 B	Parcelle 46	1,1810 ha
---------------	---------------	-------------	-----------

Sur l'ensemble de ces parcelles ne s'applique aucune fonction forestière (pas de bois, pas d'exploitation, pas d'entretien).

■ Contenu

Ainsi, au vu du rôle non forestier de l'ensemble de ces parcelles, il est préférable de les distraire du régime forestier.

La demande sera déposée auprès de l'agence de l'ONF Ain-Loire-Rhône dont elles relèvent. En cas d'avis favorable, un arrêté préfectoral actera cette distraction.

Cette distraction n'a pas d'impact financier.

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Etienne.

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)				
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charge nette Ville		0,00 €		0,00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- autoriser la distraction des parcelles sus-mentionnées du régime forestier,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer l'ensemble des documents nécessaires à la distraction.

■ Décision

Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour

M. Gilles ARTIGUES , Mme Nicole AUBOURDY , M. Abdelouahb BAKLI , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Lionel BOUCHER , M. François BOYER , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Denis CHAMBE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Laura CINIERI , M. Germain COLLOMBET , M. Jean-Noël CORNUT , M. Paul CORRIERAS , M. Pierrick COURBON , M. Charles DALLARA , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Frédéric DURAND , M. Jean DUVERGER , Mme Véronique FALZONE , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Catherine GROUSSON , M. Jacques GUARINOS , M. Georges HALLARY , Mme Delphine JUSSELME , Mme Diarra KANE , M. Robert KARULAK , M. Samy KEFI-JEROME , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Siham LABICH , Mme Pascale LACOUR , M. Claude LIOGIER , M. Olivier LONGEON , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Dominique MANIN , Mme Brigitte MASSON , M. Patrick MICHAUD , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Michel NEBOUT , M. Thierry NITCHEU , M. Tom PENTECOTE , M. Gaël PERDRIAU , Mme Marie-Jo PEREZ , Mme Nicole PEYCELON , Mme Christel PFISTER , M. Jacques PHROMMALA , M. Ali RASFI , Mme Brigitte REGEFFE , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Fanny RIVEY , M. Alain SCHNEIDER , Mme Nadia SEMACHE , Mme Danielle TEIL , Mme Julie TOKHI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Catherine ZADRA , Mme Maryse ZOFFO

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU